

Édition juillet 2026

L'écho de Saint-Pierre

Directeur de rédaction
Le Maire
Véronique Rumeau

**Saint-Pierre
de
Rivière**

Comité de rédaction
L'équipe municipale

www.st-pierre-de-riviere09.fr



SOMMAIRE

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les nouveaux élus
Au revoir Christian

VIE SOCIALE

Le 80^e anniversaire du 8 mai 1945
Le feu de la Saint-Jean
Cœurs battants
L'ariégeoise

CADRE DE VIE

Bien vivre ensemble

SANTÉ ENVIRONNEMENT

Frelons et moustiques tigre
Smectom

TALENT DE ST PIERRE

Richard Danis : pilotage de drones

FLASH INFO

Canicule
Panneau pocket
Convention SPA Mirepoix
Site de Saint Pierre



ÉDITORIAL

Chers administrés,

Suite aux dernières élections municipales, vous avez décidé que nous poursuivions un morceau de chemin ensemble avec une nouvelle équipe et une nouvelle organisation. Je vous en remercie.

Dès le 20 mars, nous nous sommes mis au travail à votre service pour le bien de notre commune. Quatre adjoints ont été élus et nous vous les présenterons tout au long du mandat.

La commune a déjà mené des actions de réfection de voirie avec le concours de la Communauté d'Agglomération :

- Route de Coudenne,
- Impasse du Pech,
- Impasse Camp de St Peyre.

Elle s'est engagée sur des travaux de gestion des eaux pluviales urbaines route de Foix et route de Coudenne avec la Communauté d'Agglomération.

Le département vient de réaliser le revêtement de la D11 A, le marquage au sol sera fait dans les prochaines semaines.

La mairie est inscrite depuis le mois de mai sur « Panneau Pocket », vous avez également à disposition le site de la commune.

Les associations ont poursuivi leurs animations perpétuant ainsi une importante dynamique dans le village. C'est ainsi que les « Cœurs Battants » ont proposé à la population un concert exceptionnel qui alliait cinéma et chansons au profit de l'association « Demain la vie » qui œuvre pour la recherche contre le cancer.

Nous avons eu le plaisir de renouer cette année avec la tradition ancestrale Pyrénéenne du feu de la St Jean aujourd'hui inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui célèbre le solstice d'été.

Le samedi 27 juin la Cyclosportive de l'Ariégeoise a fêté ses 30 ans avec cette année plus de 4700 participants. St Pierre a eu l'honneur de faire partie du circuit.

Le passage des cyclistes a été joyeusement animé par la banda des « Agafous de l'Oriège » à compter de 6h 30 en raison de la canicule.

Enfin, les animations de la fête du village les 4 et 5 juillet ont été une réussite malgré quelques incivilités regrettables que nous déplorons.

Bien cordialement et bon été à tous !!!

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les nouveaux élus

Après les élections du 15 mars 2026 où la population est venue voter en nombre, le vendredi 20 mars 2026, les conseillers municipaux ont été convoqués afin de procéder à l'installation du conseil municipal pour les six années à venir (et peut-être sept).

Le conseil municipal est composé de : Marie BOBOT, Céline BRU, Brigitte CASTELS, Stéphane COLIN, Stéphane GROCHOWSKI, Christophe LARBEY, Sébastien LOUBES, Dominique NIGOUL, Manon NIGOUL, Denis RACAGEL, Sandrine RIGAUD, Véronique RUMEAU, Nicole SANNAC, Christine TEULIERE, Patrick VOISIN.

Madame Véronique Rumeau a été élue maire à l'unanimité.

La décision d'avoir quatre adjoints et la liste proposée ont été votées également à l'unanimité. Sont élus adjoints Monsieur Dominique Nigoul – Madame Céline Bru – Monsieur Stéphane Grochowski – Madame Christine Teulière.

Madame le Maire a donné lecture de la charte de l' élu local qui précise particulièrement la façon de servir. Le conseil municipal a délibéré sur certaines délégations attribuées au Maire.

Ont été élus ensuite les délégués aux différents organismes auxquels appartient la commune.

SDE 09 : Titulaire : Patrick Voisin – Suppléante : Véronique Rumeau.

PNR : Titulaire : Stéphane Grochowski – Suppléante : Céline Bru.

SMECTOM : Titulaire : Patrick Voisin – Suppléante : Véronique Rumeau.

SIVE : Titulaires : Stéphane Colin – Manon Nigoul – Brigitte Castells – Denis Racagel.

Défense : Titulaires : Manon Nigoul – Denis Racagel – Sandrine Rigaud.

Aire de Grand Passage : Stéphane Grochowski.

La commission d'Appel d'Offres outre Madame le Maire, est constituée des trois premiers adjoints, titulaires, et de Christine Teulière, Sébastien Loubes, Marie Bobot, suppléants.

Toutes ces délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents et représentés du conseil municipal.

Pour rappel, Véronique RUMEAU et Dominique NIGOUL ont été désignés respectivement titulaire et suppléant de la Communauté d'Agglomération.

Une fois la séance levée, le verre de l'amitié a clôturé ce moment solennel.



Au revoir Christian

et merci pour ton investissement sans faille au service du village

Une petite cérémonie a été organisée pour fêter plus de trente ans de collaboration de Christian MAS avec les municipalités successives.

Il a été de toutes les festivités, de tous les drames qui émaillent une vie.

A chaque fois ses articles ont fait mouche, il savait trouver le détail qui faisait tout.

Madame le Maire a remis à Christian la médaille de la commune qui l'a reçu avec énormément d'émotion.

Nous aurons bien sûr l'occasion de le croiser au cours des manifestations de la commune.

Encore MERCI pour tous ces moments partagés.



VIE SOCIALE

Le feu de la Saint-Jean et la fête du village

Le 13 juin 2026, Saint-Pierre-de-Rivière a célébré le traditionnel Feu de la Saint-Jean dans une ambiance conviviale.

Concours de pétanque, repas, soirée dansante et embrasement du Brandon ont rassemblé de nombreux habitants et visiteurs pour partager un agréable moment.

Les 4 et 5 juillet, la fête locale a pris le relais avec un week-end rythmé par la pétanque, la paëlla, les animations musicales, la messe et l'apéritif offert au foyer. Deux journées placées sous le signe de la convivialité et du partage.

La municipalité remercie chaleureusement le Comité des Fêtes, l'ensemble des bénévoles ainsi que toutes les personnes venues participer à ces événements.

Grâce à votre engagement et à votre présence, ces rendez-vous continuent de faire vivre les traditions de notre village.



Fast Hiking

Le 1er Fast Hiking en Ariège : Fast-Hiking GRP Tour de la Barguillère, 11 et 12 avril 2026.

Le Fast Hiking ou allure libre s'est élancé devant la salle « Mille Clubs » prêtée pour l'occasion par la mairie de Saint-Pierre-de-Rivière où, en présence des élus, les participants ont été accueillis au départ et à l'arrivée ainsi que les bénévoles mobilisés dans cette aventure et dans ce challenge.

Mais le Fast-Hiking, c'est quoi ?

Le Fast Hiking est une pratique qui combine vitesse, endurance et plaisir de l'effort, tout en restant fidèle à l'esprit de découverte et du respect de la nature. Quelle que soit l'allure choisie (course, marche, marche nordique), les participants évoluent en milieu montagnard en autonomie complète.

Le parcours a emprunté exclusivement le GR® de Pays Tour de la Barguillère, créé il y a 30 ans et récemment rénové, une trace GPX officielle ayant été fournie aux participants. L'épreuve s'est déroulée sur deux jours consécutifs, avec une nuit en bivouac collectif au col d'Uscla, pour une distance totale de 52 km et 2150 m de dénivèlement positif et négatif (Jour 1 : 22 km – 1250 m D+ / 450 m D-, Jour 2 : 30 km – 900 m D+ / 1700 m D-).

L'organisation était collective et réalisée sous l'impulsion de Eric Chaigneau du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre en Ariège (CRDP09) et de Jean-Charles Rico de Barguillère Sports Loisirs (BSL) avec la collaboration des organisateurs du trail de Picou ainsi que des 38 bénévoles de BSL – les Isards et Energym.

64 participants dont 55 ont été classés, âgés de 22 à 78 ans (moyenne d'âge de 41 ans) et venant de régions parfois lointaines (Bretagne, Puy de Dôme, Gironde, chaîne pyrénéenne dont 20 % de l'Ariège)..

Si les plus jeunes ont couru, les autres ont marché plus ou moins vite, le dénominateur commun étant la nuit en bivouac collectif touché par des conditions météorologiques fort mauvaises où le sens du partage et de la convivialité se sont exprimés.

Car avant tout, ce 1er fast hiking a constitué une aventure humaine marquée par l'entraide et la solidarité tout au long du parcours avec le sourire d'avoir vécu deux journées inoubliables.

Envie de tenter l'aventure ? Nul doute que ce challenge sera renouvelé l'année prochaine empruntant une nouvelle fois les chemins et les beautés de notre vallée verte.

Une cérémonie du 8 mai sous le signe du devoir de mémoire.

Jeudi 8 mai, Saint-Pierre-de-Rivière a commémoré le 80ième anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 lors d'une cérémonie marquée par l'émotion et le recueillement.

Madame le Maire, Véronique Rumeau, entourée des adjoints, des conseillers, des employés municipaux et de Fabien Guichou, conseiller départemental du canton de Foix, a accompagné les habitants venus rendre hommage aux morts pour la liberté.

En tête figuraient les porte-drapeaux des anciens combattants de Saint-Pierre-de-Rivière, du Souvenir Français et celui de la commune.

Une délégation des sapeurs-pompiers de Foix était également présente. Après la levée des couleurs, Madame le Maire a salué la mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Les enfants des écoles ont lu un texte commémoratif, un moment apprécié par l'assistance.

Leur participation a souligné l'importance de transmettre l'histoire et les valeurs de paix aux jeunes générations. « C'est important de se souvenir de ceux qui se sont battus pour que nous puissions vivre libres aujourd'hui », a confié une élève.

Mme le Maire a ensuite lu le message officiel du ministre des Armées et des Anciens Combattants. La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbe, suivi de la sonnerie aux morts, le refrain de la Marseillaise et le Chant des Partisans. Les enfants du village ont également déposé plusieurs petits bouquets de fleurs cueillies dans leurs jardins, en hommage aux disparus.

Par cette commémoration, la commune a réaffirmé son attachement au devoir de mémoire et à la transmission des valeurs de liberté, de fraternité et de paix.

En fin de cérémonie, le conseil municipal a convié les participants à partager un moment de convivialité à la salle « Mille Clubs », concluant la matinée dans un esprit de rassemblement et de fraternité.



Concert des
cœurs battants



Fast Hicking



L'Ariégeoise 2026
avec les Agafons de
l'Oriège



CADRE DE VIE

Bien vivre ensemble – quelques règles pour préserver notre cadre de vie

La qualité de vie dans notre commune repose sur le respect mutuel et l'attention portée à notre environnement quotidien. Chacun, par quelques gestes simples, peut contribuer à maintenir un cadre de vie agréable pour tous.

- Les poubelles doivent être sorties uniquement aux jours et horaires prévus pour la collecte et rentrées dès que possible après le passage du service. Les déchets doivent être déposés dans les conteneurs appropriés afin de préserver la propreté des rues et de favoriser le recyclage.
- Le stationnement doit respecter les règles en vigueur afin de garantir la sécurité et la circulation de tous. Veillons à ne pas gêner les piétons, les cyclistes, les véhicules de secours ou l'accès aux propriétés privées.
- Les propriétaires et occupants sont invités à entretenir régulièrement les trottoirs, haies, clôtures et espaces situés aux abords de leur domicile. Une végétation maîtrisée et des espaces propres participent à l'embellissement du village et à la sécurité des déplacements.

Le civisme et le respect du voisinage sont les fondements du bien-vivre ensemble. Chacun est acteur de la qualité de vie de notre commune. En adoptant ces quelques bonnes pratiques, nous contribuons collectivement à préserver le caractère accueillant et agréable de notre village.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour leur engagement au service de notre cadre de vie.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Frelons et moustiques tigre

La préservation de notre santé passe aussi par quelques gestes simples au quotidien.

FRELON ASIATIQUE

Espèce invasive, le frelon asiatique représente une menace pour les abeilles et peut présenter un risque pour les personnes en cas de proximité avec un nid.

Si vous observez un nid suspect, restez éloignés et ne tentez pas de le détruire vous-même. Signalez-le à la mairie qui aidera le propriétaire du terrain à organiser sa destruction par un professionnel.





DÉRATISATION

La présence de rats peut favoriser la propagation de maladies et nuire à la qualité de vie. Afin de limiter leur prolifération, veillez à ne pas laisser de nourriture accessible, à maintenir les abords des habitations propres et à gérer correctement les déchets ménagers. La mairie a déjà engagé une campagne de dératisation.

MOUSTIQUE TIGRE

Désormais présent dans de nombreux territoires, le moustique tigre se développe principalement dans les eaux stagnantes. Chacun peut agir en supprimant les coupelles sous les pots de fleurs, en vidant régulièrement les récupérateurs d'eau et en éliminant tout récipient susceptible de retenir l'eau de pluie.

La lutte contre ces nuisibles est l'affaire de tous. Grâce à la vigilance et à l'engagement de chacun, nous contribuons à préserver un environnement sain et agréable pour l'ensemble des habitants.



SMECTOM

Le SMECTOM a diffusé largement auprès des usagers une plaquette décrivant la mise en place de la taxe incitative sur les ordures ménagères.

Si celle-ci ne vous est pas parvenue, vous pouvez-vous la procurer à la mairie.

Où la consulter ? Sur le site du SMECTOM :

Vous y trouverez des informations essentielles pour comprendre le nouveau calcul de la taxe qui comporte une partie variable, dite incitative basée sur le nombre de levée du bac à ordures ménagère comptabilisé par le SMECTOM.

Dès janvier 2024, tous les vidages de bac à ordures ménagères ont été pris en compte, ce qui a permis un calcul de la part variable de la taxe en mars 2025.

En septembre 2025, les propriétaires ont reçu leur feuille d'impôts avec le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, avec un taux en baisse par rapport à l'année précédente et une part variable dépendant du nombre de dépôt des bacs, que l'on a intérêt à déposer plein.

Ainsi des économies individuelles sont souvent constatées... Et surtout un bénéfice collectif pour canaliser l'augmentation rapide des coûts liés à la taxe sur les activités polluantes, et aux coûts des carburants des engins de collecte...

Plus de tri, de compostage, de bacs déposés pleins, et si chacun assure sa part de responsabilité, on arrive à un résultat positif.

Cependant, des personnes sont encore capables de jeter des déchets dans la nature voire à côté des espaces de collecte ! Ces incivilités répétées sont inadmissibles...





TALENT DE SAINT-PIERRE

Richard Danis : pilotage de drones

Ce qui se remarque chez Richard, c'est derrière son sourire, l'humour décalé, la pugnacité dans les idées et l'engagement dans les actions.

Sa spécialité c'est le pilotage de drones - aéronef sans équipage à bord - qu'il adapte et perfectionne au gré des besoins, des formations continues et des évolutions réglementaires et technologiques.

Un souci de santé l'a conduit à quitter son emploi de technicien électronique mais a surtout été l'opportunité de se lancer et créer une société de prestations de services dans notre village : RDrone Concept, entreprise unique et innovante en Ariège.

Après des diplômes auprès notamment de la DGAC, il a passé d'autres certifications comme le certiphyto, certibiocide pour pouvoir manipuler les produits en toute sécurité.

Pendant 3 ans, dans son garage, Richard a bricolé, turbiné, dessiné, pensé, échangé, créé, tapé, scié, vissé, imprimé en 3D perfectionnant sa passion pour le modélisme qu'il a la chance de pouvoir aujourd'hui combiner avec son activité professionnelle, qu'il a su imaginer et déployer.

Il développe son activité en autodidacte grâce à une double expertise unique basée sur des technologies de pointe. Son drone lui permet de prendre de la hauteur : nettoyage et traitement des façades, imagerie aérienne mettant ses compétences de pilote au service de l'image. Ses drones continuent aussi un bouclier contre les nuisibles - frelons et chenilles processionnaires - grâce à des méthodes innovantes, écologiques, et ciblées pour protéger la santé et l'environnement.

Car Richard est un expert en matière de frelons. Or, la présence du frelon à pattes jaunes dit "asiatique" s'étend et met en danger la biodiversité, rendant incontournable la destruction des nids. Si certains nids peuvent se loger dans un nichoir, d'autres se logent aussi bien sous terre qu'au sommet des arbres, alors accessibles uniquement et avec précision par drone.

Richard a en outre étendu son expertise à d'autres nuisibles : punaises de lits, blattes, rats et souris, taupes, fourmis et insectes volants de plus en plus présents et impactant pour l'écologie et la sûreté de tous.

Sur le sujet, Richard est d'ailleurs intarissable et toujours ouvert pour échanger et partager avec passion ses connaissances et son savoir-faire avec notamment les habitants du village de la vallée verte ainsi qu'avec tous ceux - entreprises et collectivités - intéressés par le sujet qui pourront par ailleurs trouver plus de précisions sur le site internet

www.rdroneconcept.com.

Pour sûr, Richard a les pieds sur terre et la tête dans les étoiles et la présence de Stéphanie et de leurs deux bébés jumelles Luna et Stella lui donne des ailes !



Flash info



Pour les personnes sensibles ou isolées, pensez à vous inscrire en mairie.

TÉLÉCHARGEZ **PanneauPocket** POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

- 1** Ouvrez l'application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette et scannez le QR Code.
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket et recherchez la commune ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le 📍.



Gratuit, anonyme et sans publicité

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



La commune s'apprête à signer une convention avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Mirepoix pour la prise en charge des chiens et chats errants.

La commune sera chargée de la capture, du transport des animaux errants et du ramassage des animaux morts.

Le site internet de la commune
www.st-pierre-de-riviere09.fr